

## Entretien prealable a une sanction disciplinaire et assistance

## Par FLORANTINE\_old, le 03/10/2007 à 15:49

J e suis convoquee a un entretien prealable pour une sanction dsciplinaire. le courrier precise que je ne peux me aire assister par une personne exterieure a l'entreprise. nous n'avons pas de representabnt du personnel (moins de 20 salariés) et personne d'efficace ne peut m'assister vu la terreur qui reigne dans cette société. dans ces conditions, puis je recourir a un delegué syndical exterieur? merci de votre reponse

## Par bize59\_old, le 21/10/2007 à 19:00

si ton courrier precise que tu peux faire appel à une personne exterieure surtout ne t'en prive pas!! appelle ton syndicat et fait toi assiste!! biz et courage!!

## Par bize59 old, le 21/10/2007 à 19:03

si ton courrier precise que tu peux faire appel à une personne exterieure surtout ne t'en prive pas !! appelle ton syndicat et fait toi assiste !! biz et courage !!

Par papa tango charly\_old, le 23/10/2007 à 20:40

nul ne peut vous empêcher de vous faire assister. voir les prud'hommes, et les conseillers du salarié.